

[WIN] - [PAY] La gestion automatique de la carrière

La gestion de carrière représente le parcours d'un individu. Il est possible de l'automatiser dans le logiciel Win-Pay, en le paramétrant dans la fiche de l'agent. Cette gestion automatique se base sur la grille indiciaire et un calendrier d'avancement défini à l'avance. Cet outil n'est donc pas conseillé pour les collectivités qui reçoivent les arrêtés du CDG en retard.

① Ouvrir le menu « Fichier » → « Agent », puis sélectionner un agent puis cliquer sur « Modifier ».

image9.png



② Cliquer ensuite sur le bouton « Gestion Carrière » puis « Lier à une grille » pour permettre de rattacher un agent à une grille et ainsi de gérer les avancements automatiquement.

Note : Il est également possible de passer par le bouton « **Rattacher ce bulletin à une grille** » lorsque l'on est sur la modification du contrat.

③ En liant l'agent à une grille, l'écran suivant apparaît :

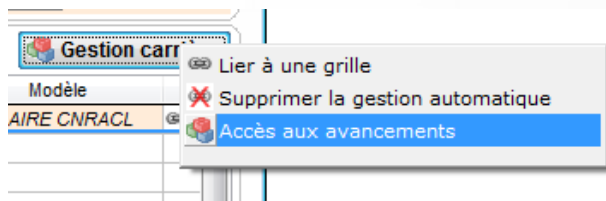
Il faut alors renseigner :

- La filière
- La catégorie
- Le grade
- L'échelon
- La date d'entrée

En fonction de ces renseignements, le logiciel calculera automatiquement les indices bruts et majorés que doit percevoir l'agent selon la grille indiciaire correspondante et par rapport à un calendrier d'avancement. Vous n'aurez donc plus à modifier manuellement les indices, échelon, catégorie et grade dans les caractéristiques du contrat.

④ Une fois l'agent rattaché à une grille, un petit trombone apparaît dans le tableau de sa fiche agent.

⑤ Il est possible d'ajuster la durée sur chaque échelon, pour cela cliquer sur « **Gestion Carrière** » puis « **Accès aux avancements** ».



La grille suivant s'affiche alors :

Là, il est possible de :

- + **Sélectionner le contrat/grade** pour afficher la grille correspondante ;
- + **Réinitialiser la grille** pour annuler les modifications et revenir à la grille de départ ;
- + **Modifier les dates d'avancement** pour changer les dates d'entrée et de sortie dans l'échelon en cliquant sur le bouton

⑥ Si vous ne souhaitez pas gérer les avancements, il est possible de supprimer la gestion automatique des avancements comme indiqué ci-dessous.

